

Les Défis Écol'eau

Une action innovante du Conseil général de la Haute-Loire

Le Conseil général de la Haute-Loire, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'agence de l'eau, a lancé en 2005 et pour trois années scolaires un nouveau dispositif d'éducation à l'environnement sur le thème de l'eau : les Défis Écol'eau qui ont pour objectif la sensibilisation du jeune public aux richesses et à la vulnérabilité de la ressource en eau.

La démarche s'est inscrite dans le cadre des priorités du Rectorat au travers du projet académique « Eauvergne Eau monde ». Il s'agit de donner une nouvelle dimension à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable. Le Conseil général de la Haute-Loire, afin de donner les moyens aux écoles de réaliser des projets de qualité, notamment pour l'achat de matériel et des déplacements nécessaires à la bonne exécution du projet, a financé les projets sélectionnés avec le concours de l'agence de l'eau. Un accompagnement technique des classes lauréates a également été primordial pour le bon accomplissement de leur projet. L'animation a ainsi pu être assurée par le Centre permanent d'initiatives à l'environnement du Velay et d'autres structures diverses. Cette démarche éducative s'est adressée aux élèves des écoles primaires (CM1 et CM2), collèges et lycées durant trois années scolaires. De 2005 à 2008, Écol'eau a permis de mobiliser 1 300 enfants de la Haute-Loire et de faire émerger 37 projets originaux, tels que la conception d'un jeu

de société, la création d'un sentier de l'eau ou encore la mise en scène d'une pièce de théâtre...



Exposition au Conseil général de la Haute-Loire des projets sélectionnés par le jury lors des Défis Écol'eau organisés au cours de l'année scolaire 2007/2008. Chaque projet présentait une initiative originale pour la préservation des milieux aquatiques.

Point de vue



Michel Joubert,
vice-président du
Conseil général
de la Haute-
Loire, chargé de
l'agriculture et de
l'environnement

« Bien que les départements n'aient pas de compétences spécifiques en matière d'éducation à l'environnement, le Conseil général de la Haute-Loire s'implique depuis déjà de nombreuses années dans ce domaine. »

« La mise en œuvre de mesures préventives ou curatives dans le domaine de l'environnement n'est rien en effet si nous ne travaillons pas la base, c'est-à-dire la sensibilisation des jeunes, des générations futures s'il fallait employer une expression consacrée. La préservation de l'environnement doit devenir un réflexe et non plus un luxe offert aux pays riches.

C'est donc dans cette logique que le Département conduit son action. Soucieux d'inscrire sur le long terme son action de terrain, le Conseil général de la Haute-Loire accompagne ces différents programmes de mesures de fond participant à la sensibilisation de la population locale dont le plus jeune public. L'appel à projets "Les défis Écol'eau" lancé en 2005 pour une durée de trois ans auprès des écoles, collèges et lycées, en constitue l'initiative la plus originale. L'objectif de ce dispositif était d'encourager les enseignants et les élèves de la Haute-Loire à monter des projets éducatifs sur le thème de l'eau et de leur donner ainsi les moyens de devenir des citoyens impliqués dans la préservation d'une ressource qui nous est chère. »